

AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES UN RAPPORT REMIS À LA MINISTRE

Des métiers pénibles et mal payés, des formations en panne de candidats, une perte de vocation, des besoins en hausse... un rapport de l'ex-ministre du Travail Myriam El Khomri doit donner des pistes pour un secteur en souffrance.

Près de 830 000 professionnels s'occupent chaque année de personnes âgées en perte d'autonomie. Et il en manque : des milliers de postes ne sont pas pourvus, chaque année. Et ce sera pire selon les professionnels si l'on n'anticipe pas dès à présent le tournant du vieillissement de la population. En 2050, près de 2,2 millions de personnes seront en perte d'autonomie contre 1,3 million aujourd'hui.

Ce déficit de main d'œuvre va de pair avec le mal-être des salariés concernés : perte de vocation, bas salaires, pénibilité, manque de moyens... Beaucoup de facteurs expliquent que le secteur peine à recruter. Ce n'est pas nouveau. En mars dernier, le rapport du conseiller d'État Dominique Libault, remis à la ministre Agnès Buzyn, mettait cette crise en exergue : deux Ehpad sur trois éprouvaient en 2015 des difficultés à recruter. Depuis, ça s'est encore dégradé.

Face au cri d'alarme de la profession, la ministre Agnès Buzyn a chargé l'ancienne ministre du travail de François Hollande Myriam El Khomri de répondre à une question : « comment revaloriser les métiers du grand âge ? ». Un rapport doit ainsi être remis ce mardi à la ministre. Il s'articule autour de quatre axes.



Près de 63 % des Ehpad éprouve des difficultés à recruter du personnel. Photo d'illustration Julio PELAEZ

■ Des emplois mal payés

Les aides-soignants et les aides à domicile sont mal payés. Un cliché ? Non, une réalité. Au total, sept conventions collectives du secteur, notamment celle de l'ADMR (lire ci-contre), proposent des niveaux de grilles salariales en dessous du smic. Résultat : les salariés sont quand même payés au smic du fait de la loi mais ils peuvent stagner 9 à 13 ans. En outre, 89 % des salariés du secteur sont à temps partiel. Ainsi, le salaire moyen des aides à domicile avoisine 1 100 € brut par mois pour 100 h/mois...

■ Formation : peu de candidats

Entre 2012 et 2017, le nombre de candidatures aux concours d'entrée des instituts de forma-

tion des aides-soignants a ainsi diminué de 25 %. Et les diplômés ne sont pas en priorité attirés par la gériatrie.

■ Beaucoup d'accidents

Lever un patient de son lit, le porter, parcourir des kilomètres chaque jour pour maintenir à domicile des aînés qui ont besoin d'assistance... La pénibilité du métier est réelle et persistante. Elle se ressent sur l'absentéisme : aide à domicile et établissements confondus, le taux avoisine les 10 %. Mais pour le seul secteur de l'aide à domicile, il grimpe à 15 voire 20 %. Les employés à domicile, très souvent sur la route, sont d'ailleurs les plus sujets aux accidents, avec 34 accidents du travail pour 1 000 salariés. C'est trois fois

plus que la moyenne nationale. Pas rassurant pour les professionnels d'autant que ce taux ne baisse pas, contrairement à d'autres secteurs.

■ Quelles technologies ?

L'innovation technologique existe : des start-up explorent le secteur, des chercheurs travaillent sur des médicaments, des appareils... Mais qui va financer ?

C'est la question centrale des pistes et des mesures proposées par les professionnels et le rapport de Myriam El Khomri. L'État ? La sécurité sociale ? Les départements ? Les familles ? Il s'agit de trouver des milliers de salariés et des milliards d'euros.

Justine BENOÎT

Laurence Jacquon Directrice adjointe de l'Union nationale ADMR*

« Depuis deux ans, recruter est un problème criant »

Êtes-vous confronté à ce problème de recrutement dans les métiers du « grand âge » ?

Complètement ! Cela fait 22 ans que je suis à l'ADMR, et c'est la première fois que je suis confrontée à un tel phénomène. Depuis deux ans, il est devenu criant. Avant, nous pouvions recruter grâce aux candidatures spontanées. Aujourd'hui nous devons aller chercher les professionnels. L'ADMR a un besoin annuel de 10 000 postes et il n'est pas comblé. Si bien que, dans certains territoires comme en Meurthe-et-Moselle, les aides à domicile ne font plus que les interventions d'urgence (repas, toilette, etc.).



Photo Eric AVENEL

Comment l'expliquez-vous ?

Le salaire est l'un des principaux facteurs. Nos grilles de salaire sont rattrapées et même dépassées par le niveau du SMIC. Si bien qu'un salarié chez nous touche le même salaire pendant 13 ans avant de voir une évolution autre que la seule revalorisation du SMIC. Nos contrats sont en plus souvent à temps partiel, car la spécificité de nos métiers nécessite plus de personnel le matin, le midi et le soir. Le revenu à la fin du mois est donc assez maigre. Il faut aussi prendre en compte l'indemnité kilométrique. Nos salariés se déplacent à domicile avec leur propre véhicule, mais une partie de leur indemnité est soumise à la prise en charge des conseils départementaux. Certains ne prennent rien en charge, ce qui creuse les disparités territoriales.

Comment remédier à cette crise des vocations ?

Les formations des aides à domicile enregistrent de moins en moins de candidatures. Il faut donc faire découvrir aux jeunes nos métiers encore méconnus. Nous travaillons avec les missions locales pour l'emploi des jeunes, mais une campagne nationale de communication impulsée par le gouvernement serait un vrai plus.

***Aide à domicile en milieu rural (ADMR) est le premier réseau privé associatif en France de services à la personne**

Trois fois plus de personnes très âgées

À l'horizon 2050, près de 4,8 millions de personnes seront âgées de 85 ans et plus¹ – plus du triple qu'en 2017. Et 2,2 millions seront en situation de perte d'autonomie contre 1,3 million en 2017.

■ 30 milliards d'euros

ont été consacrés en 2014 à la perte d'autonomie, dont 80 % de dépenses publiques

■ En Ehpad

- 21 % des plus de 85 ans vivent en établissement.

- 7 573 Ehpad accueillent chaque année 608 000 résidents.

- 50 % des places sont en Ehpad dans le secteur public, 28 dans le privé non lucratif, 22 dans le privé lucratif.

- 63 % des Ehpad ont au moins un poste non pourvu depuis 6 mois ou plus.

■ À domicile

- 760 000 personnes âgées bénéficient de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile.

■ À l'hôpital

- 33 % des patients hospitalisés pendant l'année 2017 ont plus de 65 ans

- 40 % des plus de 80 ans ont connu au moins un séjour hospitalier en 2017.

1. Source ministère des Solidarités et de la Santé

Elles racontent leur travail auprès des personnes âgées

Précarité, fatigue, manque de personnel et de temps pour le bien-être des patients... Trois femmes témoignent de leurs difficultés professionnelles au quotidien.

■ Laetitia Mauré, 48 ans : « Il faut revaloriser les salaires »

Aide-soignante dans une entreprise de soins à domicile de plus de 200 salariés : « C'est normal que le secteur n'arrive pas à recruter, il faut revaloriser les salaires et l'indemnité kilométrique. Ce n'est plus possible de payer pour aller travailler. L'indemnité kilométrique, 35 centimes du kilomètre, ça fait 10 ans qu'elle n'a pas été revalorisée. La question de la précarisation des personnes âgées résonne avec notre propre précarité. »

■ Maryvonne Quesseur, 42 ans : « Trop d'heures supplémentaires »

Aide-soignante dans un hôpital de la région parisienne : « On fait régulièrement des heures supplémentaires en gériatrie par manque de personnel. Il y a une volonté de destruction du milieu hospitalier public et on vit des situations irrationnelles liées au manque de moyens. Les patients âgés demandent beaucoup plus d'attention car l'objectif est de pré-



Le problème n'est pas nouveau. En janvier 2018, une journée nationale de mobilisation dénonçait déjà le manque de moyens dans les Ehpad. Photo archives AFP

server leur degré d'autonomie. Mais on n'a pas le temps d'écouter leur solitude, leur désarroi. »

■ Sandrine Ossart, 49 ans : « Pas assez de personnel qualifié »

Aide-soignante en Ehpad auprès de résidents diagnostiqués Alzheimer et apparentés : « Le manque de personnel formé occasionne des erreurs et du délabrement. [...] En théorie, nous

développons des activités thérapeutiques pour faire "comme à la maison", c'est-à-dire les entraîner à faire les gestes du quotidien. Dans la réalité, on n'y arrive pas car il n'y a pas assez de personnel qualifié. On nous parle de maltraitance des personnes âgées dans les Ehpad, c'est injuste parce que j'adore mon métier. Mais la vérité c'est que je ne peux plus prendre soin de chacun comme je voudrais. »

